

Novembre 27, 2014

À Qui Cela Concerne

Re: Proposition de loi Française Contre les Matières Plastiques Oxo-Biodégradable

La loi proposée par l'Assemblée Nationale française, qui a pour but d'interdire des matières plastiques oxo-biodégradables (OBP), met en évidence des graves exemples de désinformation à l'égard de cette technologie. La proposition de bannir OBP est le résultat d'une propagande non-fondée menée par le lobby de l'industrie de "bioplastique".

EPI rejette catégoriquement les suppositions portées sur les plastiques oxo-biodégradables basées sur une argumentation erronée avancée par certains membres de l'Assemblée Nationale française:

"Les matières plastiques "oxo-biodégradables" ne se biodégradent pas dans la nature, ils se fragmentent en particules secondaires micro-plastiques et il est ainsi erroné d'intituler ce type de matière "biodégradable". La fragmentation est visiblement une transformation de déchets visibles en déchets invisibles".

Des nombreuses études, effectuées par des différents scientifiques, ont clairement prouvé que la théorie, susmentionnée est fausse et trompeuse:

Les produits issus de la dégradation de OBP se transforment complètement dans une forme qui est par la suite assimilée par des microorganismes qui existent librement dans la nature. A la fin, les OBP sont convertis en eau et en gaz carbonique, ce qui fait partie du cycle naturel du carbone. Un grand nombre de savants réputés ont accumulé leur soutien pour ce fait irréfutable. Pour prendre un exemple, M. Jakubowski a récemment observé 91% de biodégradation en moins de 24 mois dans un environnement terreux (Jakubowicz, Yarahmadi et Arthurson).

Il n'est absolument pas vrai que les produits finis résultants de matières plastiques oxo-biodégradables sont des fragments issus de micro-plastiques secondaires, car la fragmentation représente juste la première étape de la oxo-biodégradation. La littérature qui soutien la technologie OBP est sans ambiguïté et elle est reconnue par des organes de certification internationaux. Les additifs plastiques oxo- biodégradables, tels que TDPA™ d'EPI, qui sont en conformité avec BS8472 (UK), avec ASTM D6954 (US), ainsi qu'avec l'accord AFNOR T51-808 (France), sont par conséquent des produits avec une haute intégrité.

Les additifs d'EPI ne contiennent pas de métaux lourds et les sels qui font partie de ces produits représentent des concentrations tellement faibles qu'ils n'ont aucun impacte toxique sur la nature. Ceci a également été confirmé par le gouvernement du Royaume Uni (DEFRA Oxo-degradable plastics Q and A (Revised 31/10/2013) Question 8). De plus, les OBP d'EPI sont soumis aux mêmes standards de sécurité (EN13432) et aux tests d'écotoxicité qui sont utilisés pour régulariser les matières plastiques compostables. Il convient également à noter que la technologie oxo-biodégradable est utilisée dans des film de paillage depuis des nombreuses années, sans aucun incidence sur la bio-toxicité ou sur la fertilité de terre. Il est ainsi clair que ni les additifs oxo-biodégradable, ni leurs produits de dégradation occasionne aucune toxicité. Nous avons mis en annexe deux études différentes en relation avec l'écotoxicité des additifs OBP d'EPI qui démontrent clairement l'innocuité de ces produits.

En ce qui concerne la recyclabilité, de nombreuses études indépendantes, y compris celle effectuées par RECYC-QUEBEC, Canada (CRIQ No.: 640-PE35461), ont démontré que les matières plastiques biodégradables sont recyclables et ils sont aussi compatibles avec des matières plastiques de consommation issues du recyclage.

Il est ainsi clair que la technologie oxo-biodégradable est victime d'une fausse représentation. Il serait très regrettable si le gouvernement français ignorait les preuves scientifiques qui soutiennent les plastiques oxo-biodégradables et permettrait que cette rhétorique non fondée de l'Assemblée National serait convertie en loi.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. Ong".

Adelene Ong
Directeur Technique,
EPI Environmental Technologies Inc.